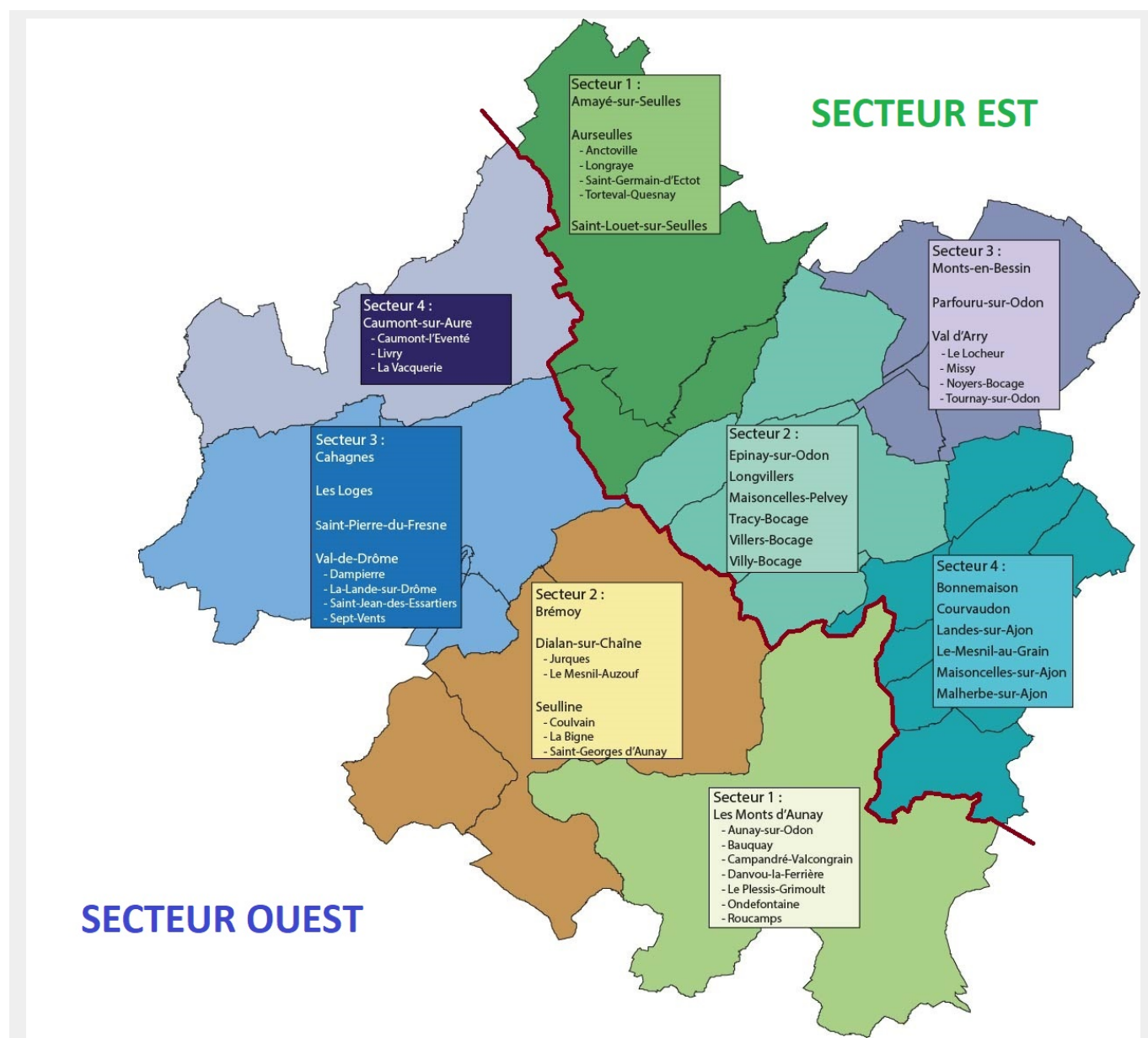


# Les documents d'urbanisme

## Les documents d'urbanisme opposables sur le territoire

*Carte interactive des zones liées au PLUi : cliquez sur votre secteur pour en savoir plus*



# PLUi EST - Secteur 1

## Approbation PLUi EST :

- [Page de Garde 1](#)
- [Page de Garde 2](#)
- [Mémoire en réponse PLUi secteur EST](#)
- [Présentation des réponses et modifications pour approbation PLUi secteur EST](#)
- [Pages visées et signées PLUi secteur EST](#)

## Les documents du PLUi Secteur Est approuvé en Conseil communautaire du 18 décembre 2019

## Les documents opposables sur l'ensemble du PLUi EST

- [Le règlement écrit du PLUi EST décrit par zones](#)
- [Le règlement cartographique \(zonage\) général du PLUi EST](#)
- [Les Orientations d'Aménagement et de Programmation \(OAP\) Secteur 1](#)
- [Les Servitudes d'Utilités Publiques \(SUP\) du PLUi EST](#)
- [Cartographie des risques du PLUi EST](#)

## Les documents propres au secteur 1 du PLUi EST

- [Zonage général Secteur 1](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Amayé-Sur-Seulles](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Anctoville \(commune déléguée d'Aurseulles\)](#)

- [Règlement cartographique \(zonage\) Feuguerolles Sur-Seulles \(commune déléguée d'Aurseulles\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Orbois \(commune déléguée d'Aurseulles\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Sermentot \(commune déléguée d'Aurseulles\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Saint-Germain d'Ectot \(commune déléguée d'Aurseulles\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Torteval-Quesnay \(commune déléguée d'Aurseulles\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Longraye \(commune déléguée d'Aurseulles\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Saint-Louet-Sur-Seulles](#)
  
- [Les Orientations d'Aménagement et de Programmation \(OAP\) Secteur 1](#)
- [Les Servitudes d'utilités Publiques \(SUP\) du secteur 1](#)
- [Cartographie des risques du secteur 1](#)

## **Les autres documents du PLUi EST : documents liés à l'étude**

- [Rapport de présentation Partie 1 - Diagnostic territorial - du PLUi EST](#)
- [Rapport de présentation Partie 2 - Justifications - du PLUi EST](#)
- [Rapport de présentation Partie 3 - Annexe - du PLUi EST](#)
- [Projet d'Aménagement et de Développement Durable \(PADD\) - du PLUi EST](#)
- [Les Orientations d'Aménagement et de Programmation \(OAP\) du PLUi EST](#)
  
- [5 - 1 Annexes Ecrites - PBI Secteur EST](#)

- [5 - 2 Annexes Graphiques - PBI Secteur EST](#)
- [Etude Loi Barnier pour le recul par rapport à l'axe de la RD6 - L111-6 - PBI Secteur EST](#)
- [Etude Loi Barnier pour le recul par rapport à l'axe de l'A84 - L111-8 - PBI Secteur EST](#)

## **PLUi EST - Secteur 2**

### **Approbation PLUi EST :**

- [Page de Garde 1](#)
- [Page de Garde 2](#)
- [Mémoire en réponse PLUi secteur EST](#)
- [Présentation des réponses et modifications pour approbation PLUi EST](#)
- [Pages visées et signées PLUi secteur EST](#)

## **Les documents du PLUi Secteur Est approuvé en Conseil communautaire du 18 décembre 2019**

### **Les documents opposable sur l'ensemble du PLUi EST**

- [Le règlement écrit du PLUi EST décrit par zones](#)
- [Le règlement cartographique \(zonage\) général du PLUi EST](#)
- [Les Orientations d'Aménagements et de Programmation \(OAP\) Secteur 2](#)
- [Les Servitudes d'Utilités Publiques \(SUP\) du PLUi EST](#)

- [Cartographie des risques du PLUi EST](#)

## **Les documents propres au secteur 2 du PLUi EST**

- [Zonage général secteur 2](#)
  - [Règlement cartographique \(zonage\) Epinay-Sur-Odon](#)
  - [Règlement cartographique \(zonage\) Longvillers](#)
  - [Règlement cartographique \(zonage\) Maisoncelles-Pelvey](#)
  - [Règlement cartographique \(zonage\) Tracy-Bocage](#)
  - [Règlement cartographique \(zonage\) Villers-Bocage](#)
  - [Règlement cartographique \(zonage\) Villers-Bocage - Zoom sur le centre-ville](#)
  - [Règlement cartographique \(zonage\) Villy-Bocage](#)
- 
- [Les Orientations d'Aménagements et de Programmation \(OAP\) Secteur 2](#)
  - [Les Servitudes d'Utilité Publiques \(SUP\) du secteur 2](#)
  - [Cartographie des risques du secteur 2](#)

## **Les autres documents du PLUi EST : documents liés à l'étude**

- [Rapport de présentation Partie 1 - Diagnostic territorial du PLUi EST](#)
- [Rapport de présentation Partie 2 - Justifications - du PLUi EST](#)
- [Rapport de présentation Partie 3 - Annexe - du PLUi EST](#)
- [Projet d'Aménagement et de Développement Durable \(PADD\) du PLUi EST](#)

- [Les Orientations d'Aménagement et de Programmation Thématique \(OAP\) du PLUi EST](#)
- [5 - 1 Annexes Ecrites du PLUi EST](#)
- [5 - 2 Annexes Graphiques du PLUi EST](#)
  
- [Etude Loi Barnier pour le recul par rapport à l'axe de la RD6 - L111-6 - PBI Secteur EST](#)
- [Etude Loi Barnier pour le recul par rapport à l'axe de l'A84 - L111-8 - PBI Secteur EST](#)

## **PLUi EST - Secteur 3**

### **Approbation PLUi EST :**

- [Page de Garde 1](#)
- [Page de Garde 2](#)
- [Mémoire en réponse PLUi secteur EST](#)
- [Présentation des réponses et modifications pour approbation PLUi EST](#)
- [Pages visées et signées PLUi secteur EST](#)

## **Les documents du PLUi Secteur Est approuvé en Conseil communautaire du 18 décembre 2019**

### **Les documents opposables sur l'ensemble du PLUi EST**

- [Le règlement écrit du PLUi EST décrit par zones](#)
- [Le règlement cartographique \(zonage\) général du PLUi EST](#)
- [Les Orientations d'Aménagement et de Programmation \(OAP\)](#)

[du secteur 3](#)

- [Les Servitudes d'Utilités Publiques \(SUP\) du PLUi EST](#)
- [Cartographie des risques du PLUi EST](#)

## **Les documents propres au secteur 3 du PLUi EST**

- [Zonage général du secteur 3](#)
  - [Règlement cartographique \(zonage\) Le Locheur \(commune déléguée de Val-d'Array\)](#)
  - [Règlement cartographique \(zonage\) Missy \(commune déléguée de Val-d'Array\)](#)
  - [Règlement cartographique \(zonage\) Monts-En-Bessin](#)
  - [Règlement cartographique \(zonage\) Noyers-Bocage \(commune déléguée de Val-d'Array\)](#)
  - [Règlement cartographique \(zonage\) Noyers-Bocage \(commune déléguée de Val-d'Array\) - Zoom sur le centre-vile](#)
  - [Règlement cartographique \(zonage\) Parfouru-Sur-Odon](#)
  - [Règlement cartographique \(zonage\) Tournay-Sur-Odon \(commune déléguée de Val-d'Array\)](#)
- 
- [Les Orientations d'Aménagement et de Programmation \(OAP\) du secteur 3](#)
  - [Les Servitudes d'utilité Publiques \(SUP\) du secteur 3](#)
  - [Cartographie des risques du secteur 3](#)

## **Les autres documents du PLUi EST : documents liés à l'étude**

- [Rapport de présentation Partie 1 - Diagnostic territorial du PLUi EST](#)
- [Rapport de présentation Partie 2 - Justifications du](#)

## PLUi EST

- Rapport de présentation Partie 3 - Annexe du PLUi EST
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi EST
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation Thématique (OAP) du PLUi EST
- 5 - 1 Annexes écrites du PLUi EST
- 5 - 2 Annexes graphiques du PLUi EST
- Etude Loi Barnier pour le recul par rapport à l'axe de la RD6 - L111-6 - PBI Secteur EST
- Etude Loi Barnier pour le recul par rapport à l'axe de l'A84 - L111-8 - PBI Secteur EST

## **PLUi EST - Secteur 4**

### **Approbation PLUi EST :**

- Page de Garde 1
- Page de Garde 2
- Mémoire en réponse PLUi secteur EST
- Présentation des réponses et modifications pour approbation PLUi EST
- Pages visées et signées PLUi secteur EST

**Les documents du PLUi Secteur Est  
approuvé en Conseil communautaire  
du 18 décembre 2019**



## **Les documents opposables sur l'ensemble du PLUi EST**

- [Le règlement écrit du PLUi EST décrit par zones](#)
- [Le règlement cartographique \(zonage\) général du PLUi EST](#)
- [Les Orientations d'Aménagement et de Programmation \(OAP\) Secteur 4](#)
- [Les Servitudes d'Utilités Publiques \(SUP\) du PLUi EST](#)
- [Cartographie des risques du PLUi EST](#)

## **Les documents propres au secteur 4 du PLUi EST**

- [Zonage général secteur 4](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Banneville-sur-Ajon \(Malherbe-sur-Ajon\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Bonnemaison](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Courvaudon](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Landes-sur-Ajon](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Le-Mesnil-au-Grain](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Maisoncelles-sur-Ajon](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Saint-Agnan-Le-Malherbe \(Malherbe-sur-Ajon\)](#)
- [Les Orientations d'Aménagement et de Programmation \(OAP\) Secteur 4](#)
- [Les Servitudes d'Utilité Publiques \(SUP\) du secteur 4](#)
- [Cartographie des risques du secteur 4](#)

## **Les autres documents du PLUi EST : documents liés à l'étude**

- [Rapport de présentation Partie 1 - Diagnostic](#)

territorial du PLUi EST

- Rapport de présentation Partie 2 - Justifications du PLUi EST
- Rapport de présentation Partie 3 - Annexe du PLUi EST
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi EST
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation Thématique (OAP) du PLUi EST
- 5 - 1 Annexes écrites du PLUi EST
- 5 - 2 Annexes graphiques du PLUi EST
- Etude Loi Barnier pour le recul par rapport à l'axe de la RD6 - L111-6 - PBI Secteur EST
- Etude Loi Barnier pour le recul par rapport à l'axe de l'A84 - L111-8 - PBI Secteur EST

## **PLUi OUEST - Secteur 1**

### **Approbation du PLUi OUEST:**

- Page de garde
- Mémoire en réponse - Secteur OUEST
- Présentation des réponses et modifications - Secteur OUEST
- Pages visées et signées PLUi secteur OUEST

**Les documents du PLUi Secteur OUEST  
approuvé en Conseil communautaire  
du 18 décembre 2019**

# Les documents opposables sur l'ensemble du PLUi OUEST

- [Le règlement écrit du PLUi OUEST décrit par zones](#)
- [Le règlement cartographique \(zonage\) général du PLUi OUEST](#)
- [Les Orientations d'Aménagement et de Programmation \(OAP\) du PLUi OUEST](#)
- [5c - Les Servitudes d'utilité Publiques \(SUP\) - pièces écrites du PLUi OUEST](#)
- [5d - Les Servitudes d'utilité Publiques \(SUP\) - pièces graphiques du PLUi OUEST](#)
- [5b - Le Droit de Prémption Urbain \(DPU\) - archéologie et retrait gonflement des argiles du PLUi OUEST](#)
- [5e - Prescription classement sonore du PLUi OUEST](#)
- [Cartographie des risques du PLUi OUEST](#)

# Les documents propres au secteur 1 du PLUi OUEST

- [Règlement cartographique \(zonage\) Aunay-Sur-Odon-Bauquay \(commune déléguée de Les-Monts-d'Aunay\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Campandré-Valcongrain \(commune déléguée de Les-Monts-d'Aunay\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Danvou-La-Ferrière \(commune déléguée de Les-Monts-d'Aunay\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Le Plessis-Grimoult \(commune déléguée de Les-Monts-d'Aunay\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Ondefontaine \(commune déléguée de Les-Monts-d'Aunay\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Roucamps \(commune déléguée de Les-Monts-d'Aunay\)](#)

- [Aunay-sur-Odon \(commune déléguée de Les Monts d'Aunay\)](#)
- [Bauquay \(commune déléguée de Les Monts d'Aunay\)](#)
- [Campandré-Valcongrain \(commune déléguée de Les Monts d'Aunay\)](#)
- [Danvou-la-Ferrière \(commune déléguée de Les Monts d'Aunay\)](#)
- [Le Plessis-Grimoult 1sur2 \(commune déléguée de Les Monts d'Aunay\)](#)
- [Le Plessis-Grimoult 2sur2 \(commune déléguée de Les Monts d'Aunay\)](#)

#### Annexes Réseau Graphiques - Electricité

- [Aunay-sur-Odon \(commune déléguée de Les Monts d'Aunay\)](#)
- [Bauquay \(commune déléguée de Les Monts d'Aunay\)](#)

#### Annexes Réseau Graphiques - EU

- [Aunay-sur-Odon \(commune déléguée de Les-Monts-d'Aunay\)](#)
- [Bauquay \(commune déléguée de Les-Monts-d'Aunay\)](#)

#### Notice demande de dérogation à l'urbanisation limitée - Le Plessis-Grimoult

- [Rapport de Présentation - Notice demande de dérogation à l'urbanisation limitée - Le Plessis-Grimoult \(commune déléguée de Les-Monts-d'Aunay\)](#)

## **Les autres documents du PLUi OUEST : documents liés à l'étude**

- [Rapport de Présentation partie 1 - Volume 1 Diagnostic du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1a - Volume 2 Justifications du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1b - Volume 2 Evaluation Environnementale du PLUi OUEST](#)

- [Rapport de Présentation partie 1c - Volume 2 Résumé Non Technique du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1d - Présentation des annexes du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1e - Notice demande de dérogation à l'urbanisation limitée Le-Plessis-Grimoult \(commune déléguée de Les-Monts-d'Aunay\) du PLUi OUEST](#)
- [Le Projet d'Aménagement et Développement Durable \(PADD\) du PLUi OUEST](#)
- [Plan Syndicat d'Adduction d'Eau de Pré-Bocage \(SAEPB\) du PLUi OUEST](#)
- [Ensemble des plans d'adduction d'Eau Potable du PLUi OUEST](#)
- [Etude Loi Barnier sur le recul par rapport à l'axe de l'A84 - L111-8 du PLUi OUEST](#)

## **PLUi OUEST - Secteur 2**

### **Approbation du PLUi OUEST:**

- [Page de garde](#)
- [Mémoire en réponse - Secteur OUEST](#)
- [Présentation des réponses et modifications - Secteur OUEST](#)
- [Pages visées et signées PLUi secteur OUEST](#)

**Les documents du PLUi Secteur OUEST  
approuvé en Conseil communautaire**

# du 18 décembre 2019

## Les documents opposables sur l'ensemble du PLUi OUEST

- [Le règlement écrit du PLUi OUEST décrit par zones](#)
- [Le règlement cartographique \(zonage\) général du PLUi OUEST](#)
- [Les Orientations d'Aménagement et de Programmation \(OAP\) du PLUi OUEST](#)
- [5b - Le Droit de Prémption Urbain \(DPU\) - archéologie et retrait gonflement des argiles du PLUi OUEST](#)
- [5c - Les Servitudes d'utilité Publiques \(SUP\) - pièces écrites du PLUi OUEST](#)
- [5d - Les Servitudes d'utilité Publiques \(SUP\) - pièces graphiques du PLUi OUEST](#)
- [5e - Prescription classement sonore du PLUi OUEST](#)
- [Cartographie des risques du PLUi OUEST](#)

## Les documents propres au secteur 2 du PLUi OUEST

- [Règlement cartographique \(zonage\) Brémoy](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Coulvain \(commune déléguée de Seulline\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Jurques \(commune déléguée de Dialan-sur-Châine\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) La Bigne \(commune déléguée de Seulline\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Le Mesnil-Auzouf \(commune déléguée de Dialan-sur-Châine\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Saint-Georges d'Aunay \(commune déléguée de Seulline\)](#)

Annexes Réseau Graphiques - Eau potable

- [Brémoy](#)
- [Le Mesnil-Auzouf \(commune déléguée de Dialan-sur-Chaîne\)](#)

## Annexes Réseau Graphiques - EU

- [Jurques \(commune déléguée de Dialan-sur-Chaîne\)](#)

## Les autres documents du PLUi OUEST

- [Rapport de Présentation partie 1 - Volume 1 Diagnostic du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1a - Volume 2 Justifications du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1b - Volume 2 Evaluation Environnementale du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1c - Volume 2 Résumé Non Technique - PBI Secteur OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1d - Présentation des annexes du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1e - Notice demande de dérogation à l'urbanisation limitée Le-Plessis-Grimoult \(commune déléguée de Les-Monts-d'Aunay\) du PLUi OUEST](#)
- [Projet d'Aménagement et Développement Durable \(PADD\) du PLUi OUEST](#)
- [Plan Syndicat d'Adduction d'Eau de Pré-Bocage \(SAEPB\) du PLUi OUEST](#)
- [Ensemble des plans d'adduction d'Eau Potable du PLUi OUEST](#)
- [Etude Loi Barnier sur le recul par rapport à l'axe de l'A84 - L111-8 - PBI Secteur Ouest](#)

# PLUi OUEST - Secteur 3

## Approbation du PLUi OUEST:

- [Page de garde](#)
- [Mémoire en réponse - Secteur OUEST](#)
- [Présentation des réponses et modifications - Secteur OUEST](#)
- [Pages visées et signées PLUi secteur OUEST](#)

## Les documents du PLUi Secteur OUEST approuvé en Conseil communautaire du 18 décembre 2019

## Les documents opposables sur l'ensemble du PLUi OUEST

- [Le règlement écrit du PLUi OUEST décrit par zones](#)
- [Le règlement cartographique \(zonage\) général du PLUi OUEST](#)
- [Les Orientations d'Aménagement et de Programmation \(OAP\) du PLUi OUEST](#)
- [5b - Le Droit de Préemption Urbain \(DPU\) - archéologie et retrait gonflement des argiles du PLUi OUEST](#)
- [5c - Les Servitudes d'utilité Publiques \(SUP\) - pièces écrites du PLUi OUEST](#)
- [5d - Les Servitudes d'utilité Publiques \(SUP\) - pièces graphiques du PLUi OUEST](#)
- [5e - Prescription classement sonore du PLUi OUEST](#)
- [Cartographie des risques du PLUi OUEST](#)



# Les documents propres au secteur 3 du PLUi OUEST

- [Règlement cartographique \(zonage\) Cahagnes](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Dampierre \(commune déléguée de Val-de-Drôme\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Les Loges](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Saint-Jean-des-Essartiers \(commune déléguée de Val-de-Drôme\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Saint-Pierre-du-Fresne](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Sept-Vents \(commune déléguée de Val-de-Drôme\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) La-Lande-sur-Drôme \(commune déléguée de Val-de-Drôme\)](#)

## Annexes Réseau Graphiques - Eau potable

- [Cahagnes 1sur6](#)
- [Cahagnes 2sur6](#)
- [Cahagnes 3sur6](#)
- [Cahagnes 4sur6](#)
- [Cahagnes 5sur6](#)
- [Cahagnes 6sur6](#)
- [Dampierre \(commune déléguée de Val-de-Drôme\)](#)
- [Les Loges](#)
- [Saint-Jean-Des-Essartiers \(commune déléguée de Val-de-Drôme\)](#)
- [Sept-Vents 1sur2 \(commune déléguée de Val-de-Drôme\)](#)
- [Sept-Vents 2sur2 \(commune déléguée de Val-de-Drôme\)](#)

## Annexes Réseau Graphiques - Electricité

- [Saint-Jean-Des-Essartiers \(commune déléguée de Val-de-Drôme\)](#)

# Les autres documents du PLUi OUEST : documents liés à l'étude

- [Rapport de Présentation partie 1 - Volume 1 Diagnostic du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1a - Volume 2 Justifications du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1b - Volume 2 Evaluation Environnementale du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1c - Volume 2 Résumé Non Technique du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1d - Présentation des annexes du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1e - Notice demande de dérogation à l'urbanisation limitée Le-Plessis-Grimoult \(commune déléguée de Les-Monts-d'Aunay\) du PLUi OUEST](#)
- [Projet d'Aménagement et Développement Durable \(PADD\) du PLUi OUEST](#)
- [Plan Syndicat d'Adduction d'Eau de Pré-Bocage \(SAEPB\) du PLUi OUEST](#)
- [Ensemble des plans d'adduction d'Eau Potable du PLUi OUEST](#)
- [Etude Loi Barnier sur le recul par rapport à l'axe de l'A84 - L111-8 - PBI Secteur Ouest](#)

## PLUi OUEST - Secteur 4

### Approbation du PLUi OUEST:

- [Page de garde](#)
- [Mémoire en réponse - Secteur OUEST](#)
- [Présentation des réponses et modifications - Secteur OUEST](#)

- [Pages visées et signées PLUi secteur OUEST](#)

## **Les documents du PLUi Secteur OUEST approuvé en Conseil communautaire du 18 décembre 2019**

### **Les documents opposables sur l'ensemble du PLUi OUEST**

- [Le règlement écrit du PLUi OUEST décrit par zones](#)
- [Le règlement cartographique \(zonage\) général du PLUi OUEST](#)
- [Les Orientations d'Aménagement et de Programmation \(OAP\) du PLUi OUEST](#)
- [5b - Le Droit de Préemption Urbain \(DPU\) - archéologie et retrait gonflement des argiles du PLUi OUEST](#)
- [5c - Les Servitudes d'utilité Publiques \(SUP\) - pièces écrites du PLUi OUEST](#)
- [5d - Les Servitudes d'utilité Publiques \(SUP\) - pièces graphiques du PLUi OUEST](#)
- [5e - Prescription classement sonore du PLUi OUEST](#)
- [Cartographie des risques du PLUi OUEST](#)

### **Les documents propres au secteur 4 du PLUi OUEST**

- [Règlement cartographique \(zonage\) Caumont-l'Éventé \(commune déléguée de Caumont-sur-Aure\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) La Vacquerie \(commune déléguée de Caumont-sur-Aure\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Livry 1sur2 \(commune déléguée de Caumont-sur-Aure\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Livry 2sur2 \(commune](#)

[déléguée de Caumont-sur-Aure\)](#)

## Annexes Réseau Graphiques - Eau potable

- [Caumont l'Eventé 1sur2 \(commune déléguée de Caumont-sur-Aure\)](#)
- [Caumont l'Eventé 2sur2 \(commune déléguée de Caumont-sur-Aure\)](#)
- [La Vacquerie 1sur2 \(commune déléguée de Caumont-sur-Aure\)](#)
- [La Vacquerie 2sur2 \(commune déléguée de Caumont-sur-Aure\)](#)
- [Livry 1sur3 \(commune déléguée de Caumont-sur-Aure\)](#)
- [Livry 2sur3 \(commune déléguée de Caumont-sur-Aure\)](#)
- [Livry 3sur3 \(commune déléguée de Caumont-sur-Aure\)](#)

## Annexes Réseau Graphiques - Electricité

- [Livry \(commune déléguée de Caumont-sur-Aure\)](#)

## **Les autres documents du PLUi OUEST : documents liés à l'étude**

- [Rapport de Présentation partie 1 - Volume 1 Diagnostic du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1a - Volume 2 Justifications du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1b - Volume 2 Evaluation Environnementale du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1c - Volume 2 Résumé Non Technique du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1d - Présentation des annexes du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1e - Notice demande de dérogation à l'urbanisation limitée Le-Plessis-Grimoult \(commune déléguée de Les-Monts-d'Aunay\) du PLUi OUEST](#)

- [Projet d'Aménagement et Développement Durable \(PADD\) du PLUi OUEST](#)
- [Plan Syndicat d'Adduction d'Eau de Pré-Bocage \(SAEPB\) du PLUi OUEST](#)
- [Ensemble des plans d'adduction d'Eau Potable du PLUi OUEST](#)
- [Etude Loi Barnier sur le recul par rapport à l'axe de l'A84 - L111-8 - PBI Secteur Ouest](#)

*« Les deux PLUi, Secteur Est et Secteur Ouest, de Pré-Bocage Intercom ont été approuvés par le Conseil communautaire le 18 décembre 2019. Ces approbations font suite à trois ans de travail technique de la part des élus, de la population et des communes en lien avec les services de Pré-Bocage Intercom et les bureaux d'études retenus pour l'élaboration de ces deux documents.*

*Pour prendre connaissance de ces deux PLUi, vous trouverez l'ensemble des pièces constitutives de ces documents ci-dessous via la carte interactive. Il vous suffit de survoler cette carte sur le secteur qui vous intéresse et de cliquer dessus pour consulter l'ensemble des documents afférents au secteur concerné ou à l'ensemble du PLUi. »*

Les PLUi sont opposables depuis le 10 janvier 2020.

## **Mode d'emploi des PLUi**

[Mode d'emploi du Secteur EST](#)

[Mode d'emploi du Secteur OUEST](#)

## **Délibérations du PLUi**

[Délibérations du Secteur EST](#)

[Délibération du secteur OUEST](#)

## **Abrogations des cartes communales :**

[Abrogation cartes communales secteur EST](#)

[Abrogation cartes communales secteur OUEST](#)

## **Enquêtes publiques uniques :**

### **Secteur EST**

[Rapport Enquête publique – Secteur EST](#)

[Arrêté – Secteur EST](#)

[Affiche Enquête publique secteur EST](#)

[Avis personnes publiques associées – Secteur EST](#)

[Registre dématérialisé – Secteur EST](#)

## **Secteur OUEST**

[Rapport Enquête publique – Secteur OUEST](#)

[Arrêté – Secteur OUEST](#)

[Affiche Enquête publique secteur OUEST](#)

[Avis personnes publiques associées – Secteur OUEST](#)

[Registre dématérialisé – Secteur OUEST](#)

---